

Le 26 janvier 2024

Communiqué de presse

## VNF et la CABBALR signent un partenariat pour développer le fluvial sur le territoire

Ce mardi 23 janvier, Anne DEBAR, directrice générale par intérim de Voies navigables de France et Olivier GACQUERRE, Président de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane ont signé une convention de partenariat visant l'engagement des deux structures pour développer les activités fluviales et fluvestres\* dans l'agglomération : report modal, logistique verte, loisirs, tourisme...



Le partenariat « fluvial-fluvestre » entre l'Agglomération et Voies navigables de France (VNF) sur la période 2023-2026, permet d'engager une dynamique de projets avec un objectif global de développement partagé des 3 voies d'eau structurant le territoire et leurs dépendances : la Lys rivière, le canal d'Aire à La Bassée, le canal de la Haute-Deûle.

Ce partenariat se traduit par une dynamique de projets autour de 4 axes stratégiques :

→ **Améliorer l'accueil touristique autour du réseau fluvial**

En aménageant les haltes et ports de plaisance du territoire, en valorisant les bords à voie d'eau ou encore à travers la promotion de la destination.

→ **Développer l'activité de fret fluvial**

Cela se traduira notamment par le déploiement d'équipements aux quais et ports du secteur

→ **Innov** pour répondre aux défis des transitions énergétiques & numériques,

En développant des solutions innovantes en faveur de la logistique verte, l'expérimentation et la mise en place d'une dynamique « d'open innovation ».

→ **Préserver l'environnement et la gestion des flux hydrauliques,**

Cet axe de travail se traduira par des travaux conjoints sur le partage de la ressource au profit des différents usages de l'eau, la prévention des inondations.

### **Le réseau fluvial, un écosystème vertueux et durable**

Il offre une capacité de report modal pour une logistique verte et durable. Il est également un levier d'aménagement des territoires par le développement économique, culturel et récréatif. **La Région Hauts-de-France, et notamment le territoire du Béthunois, sont idéalement positionnés pour saisir les opportunités offertes par ce réseau.**

Le territoire du Béthunois est au cœur de l'axe fluvial Seine-Escaut, qui relie sur 1100 km de long les bassins de la Seine et de l'Escaut aux ports de la mer du Nord. Son aménagement au gabarit Européen est engagé pour une mise en service envisagée à l'horizon 2030 et permettra **le doublement du trafic de fret fluvial dans le secteur de Béthune**, et créera donc les conditions d'un développement de l'ensemble des secteurs économiques dépendant des capacités logistiques.

Parallèlement, le réseau navigable et ses abords sont également vecteurs de valorisation patrimoniale et culturelle, de loisirs récréatifs et d'activités sportives, de biodiversité... Élément d'identité du territoire qu'elle traverse, la voie navigable permet de fédérer les initiatives et les projets des collectivités et des acteurs locaux, répondant aux attentes sociales et sociétales.

Pour toutes ces raisons, **la mise en valeur des voies navigables fait partie des objectifs que l'Agglomération a fixé dans son projet de territoire « L'agglomération 100% durable ! »** qu'elle a adopté le 6 décembre 2022. Y est notamment affirmée la volonté de favoriser la logistique verte et accompagner le transport fluvial et de mettre en œuvre le plan d'actions issu du schéma directeur d'aménagement et de développement des voies d'eau. Ce schéma élaboré de manière partenariale, constitue le socle de la mise en œuvre des actions de développement économique et touristique de la voie d'eau sur le territoire.

## Un établissement bien implanté dans le territoire

Ce partenariat présente un caractère particulier pour VNF au sens où c'est à Béthune, rue Boutleux, que se situe son siège national. Avec environ 300 agents et salariés, le siège de VNF constitue ainsi localement un employeur important, acteur du territoire et bénéficiaire des services de l'agglomération. Cette proximité géographique des services centraux de VNF et de la CABBALR sera mise à profit pour conjuguer les efforts des deux partenaires dans le développement de solutions innovantes autour de l'exploitation fluviale.

*\* Le terme fluvestre associe les activités sur et autour de la voie navigable – alliant fluvial et terrestre.*

## À propos de Voies navigables de France

**Voies navigables de France (VNF)** est un établissement public opérateur de l'Etat en charge de la transition écologique dans le fluvial.

Il gère un réseau de 6700 km de canaux, fleuves et rivières qui irriguent les territoires et répond à plusieurs usages : environnementaux, sociaux et économiques.

Ses 4000 agents régulent finement la ressource en eau dans l'intérêt général et le respect de l'environnement.

Voies navigables de France crée également les opportunités de développement des activités sur et autour du fleuve et favorise la transition de notre société vers de nouveaux modèles économiques et écologiques en faveur du fret bas carbone et du tourisme durable.

**VNF.fr**

## À propos de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

Avec 100 communes et 280 000 habitants, la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane est la première intercommunalité du Pas-de-Calais et figure parmi les toutes premières Communautés d'agglomération françaises. Elle compte 152 élus communautaires et près de 1000 agents qui travaillent collectivement à la mise en œuvre du projet de territoire (2022-2032). Ce dernier a pour ambition d'accélérer les transitions économique, écologique et sociale pour une Agglomération 100% durable autour de 4 priorités d'intervention : renforcer la coopération et soutenir les 100 communes et leurs habitants ; s'adapter aux conséquences du changement climatique, protéger la nature et les ressources ; garantir le « bien-vivre ensemble » et la proximité sur l'ensemble du territoire ; accélérer les dynamiques de transition économique.

## CONTACTS PRESSE

**Voies navigables de France Nord – Pas-de-Calais**

Responsable communication

Alexandra Autricque

☎ : 06 61 63 58 74 -